



Le tourisme dans les Pays de la Loire lourdement impacté par la crise sanitaire en 2020 malgré une reprise ponctuelle durant l'été

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a de fortes conséquences sur l'activité touristique régionale. Si l'hôtellerie est particulièrement impactée par la chute de la fréquentation des touristes résidant à l'étranger, la présence de la clientèle résidant en France permet néanmoins une reprise plus marquée dans les Pays de la Loire qu'en France métropolitaine, particulièrement sur le littoral. Les dépenses des personnes résidant en France, réalisées par carte bancaire dans les secteurs liés au tourisme, sont inférieures de 14 % entre fin avril et début septembre à celles de 2019, à l'exception des mois d'été où elles sont supérieures. Les chiffres d'affaires des secteurs de l'hébergement et de la restauration sont largement inférieurs à ceux de l'an dernier, avec néanmoins des nuances : la chute du chiffre d'affaires est moins brutale dans les campings ; en Vendée, le niveau d'activité lors de la saison estivale est quasi similaire à 2019 dans les hôtels et restaurants. Malgré un recours important au chômage partiel à partir d'avril, l'emploi salarié dans l'hébergement et la restauration diminue de 2,1 % entre fin mars et fin septembre 2020.

Isabelle Delhomme, Christelle Manceau, Insee
Virginie Guyot, Anissa Nemiri, Cécile Onillon-Patron, Observatoire régional du tourisme, Solutions&co

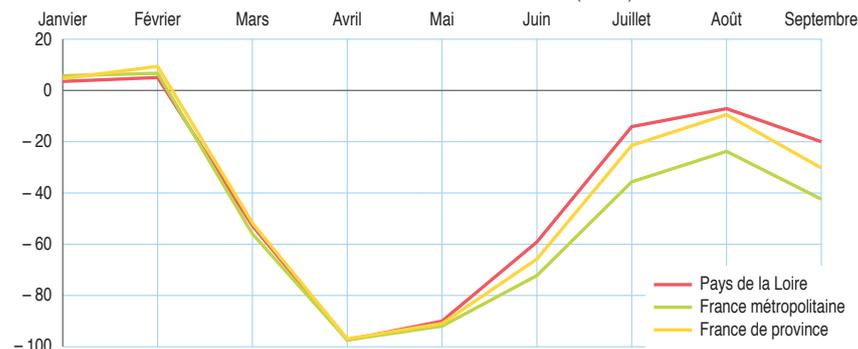
En 2020, le tourisme est particulièrement affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le premier confinement de mi-mars à mi-mai a entraîné la fermeture des établissements de la restauration et des loisirs. L'activité s'est notablement réduite dans le peu d'hébergements qui sont restés ouverts. Le déconfinement progressif s'accompagne d'une restriction des mobilités aussi bien pour les personnes résidant en France que pour les non-résidents et certaines frontières sont restées temporairement fermées. L'avant-saison touristique a débuté tardivement au mois de juin, avec un protocole sanitaire renforcé. Étudier les activités touristiques durant la saison d'été 2020 permet de mesurer à la fois l'impact économique de la crise sur le secteur et sa capacité à rebondir. En effet, dans les Pays de la Loire, le tourisme génère directement 64 900 emplois au plus fort de la saison et 44 300 emplois salariés ou

non salariés en moyenne annuelle, soit 3,0 % de l'emploi total de la région. Les secteurs de la restauration, des cafés et de l'hébergement regroupent plus de la

moitié de ces emplois (23 000) (*pour en savoir plus*). La production touristique de la région représente 6,3 % du produit intérieur brut régional.

1 Une reprise de la fréquentation hôtelière plus rapide dans la région durant l'été 2020

Évolution mensuelle du nombre de nuitées hôtelières en 2020 (en %)



Note : enquête allégée au 2^e trimestre 2020, données provisoires pour le 3^e trimestre 2020.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques (EFT).

L'attrait pour le littoral permet de limiter la baisse de fréquentation pour les hôtels ligériens

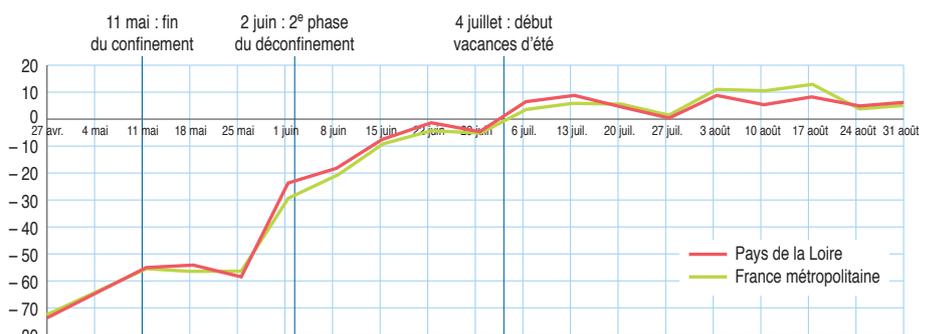
La période estivale 2020 commence dans un contexte économique fortement dégradé pour les 740 hôtels implantés dans les Pays de la Loire. Ainsi, entre avril et septembre, l'hôtellerie ligérienne perd 2 millions de nuitées par rapport à la saison 2019, soit une baisse de 45 % (contre - 48 % en France de province et - 58 % en France métropolitaine). Le recul de l'activité touristique est particulièrement sévère en Île-de-France, première région touristique française, portée par la clientèle internationale. Une grande partie de cette réduction concerne les mois d'avril à juin. Dès le début du déconfinement, la reprise est légèrement plus rapide qu'en France métropolitaine (- 60 % de nuitées en juin, contre - 73 % au niveau national) (figure 1).

Au cœur de la saison, les Pays de la Loire, comme les autres régions de l'ouest de la France, subissent des baisses de fréquentation moins fortes : - 15 % en juillet (contre - 36 % en France métropolitaine) et - 8 % en août (contre - 24 %). En raison des restrictions de voyages internationaux, la baisse est principalement due à la chute de la fréquentation des touristes résidant à l'étranger : 7 % des nuitées en juillet et août, contre 14 % en 2019. Toutes les nationalités sont concernées par la baisse de fréquentation. La clientèle belge devient la 1^{re} nationalité étrangère dans les hôtels ligériens, alors que les clientèles britanniques et espagnoles sont nettement moins présentes que la saison précédente. En septembre, avec la résurgence de l'épidémie, l'absence de groupes et de seniors, les restrictions de mobilité européennes, le nombre de nuitées dans les hôtels baisse plus fortement mais moins qu'en France métropolitaine (- 20 %, contre - 42 %).

Durant l'été, l'évolution de la fréquentation hôtelière n'est pas homogène au niveau

2 Les dépenses touristiques des résidents dépassent leur niveau de 2019 à partir des vacances d'été

Évolution hebdomadaire des montants de transactions par carte bancaire des résidents dans les activités liées au tourisme en 2020 par rapport à la même semaine de 2019 (en %)



Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

départemental. L'augmentation de la circulation du virus en Mayenne impacte plus fortement la fréquentation hôtelière (- 34 % en juillet et - 25 % en août). La baisse de fréquentation est également importante dans la Sarthe. À l'inverse, la Vendée est le seul département de la région à retrouver une fréquentation quasi similaire à l'été précédent (+ 0,5 % en juillet et - 1,3 % en août), portée par la clientèle résidant en France.

Le littoral régional tire son épingle du jeu. La clientèle hôtelière est plus présente en juillet (+ 4 %), la fréquentation retrouve son niveau de 2019 en août et baisse moins en septembre qu'au niveau régional (- 9 %). La clientèle résidant en France a permis de compenser en partie la perte de celle demeurant à l'étranger. Cependant, les établissements hôteliers situés en zone urbaine, déjà touchés par la diminution des déplacements professionnels, subissent le recul de la demande touristique française et étrangère. En juillet et septembre, les hôtels de Nantes perdent un tiers de leur fréquentation comparé à l'année précédente. La baisse est un peu moins élevée en août, mais reste supérieure à la moyenne régionale.

La baisse de fréquentation dans les 170 autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) (sources et définitions) de la région est plus forte que dans les hôtels en juillet et août, mais est inférieure à la moyenne nationale, à l'instar des autres régions du littoral (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Normandie). Entre juillet et septembre, ils perdent 312 000 nuitées par rapport à 2019, soit une baisse de 18 %. La Loire-Atlantique et la Vendée regroupent 90 % des nuitées des AHCT régionaux (villages et centres de vacances, résidences de tourisme, etc.).

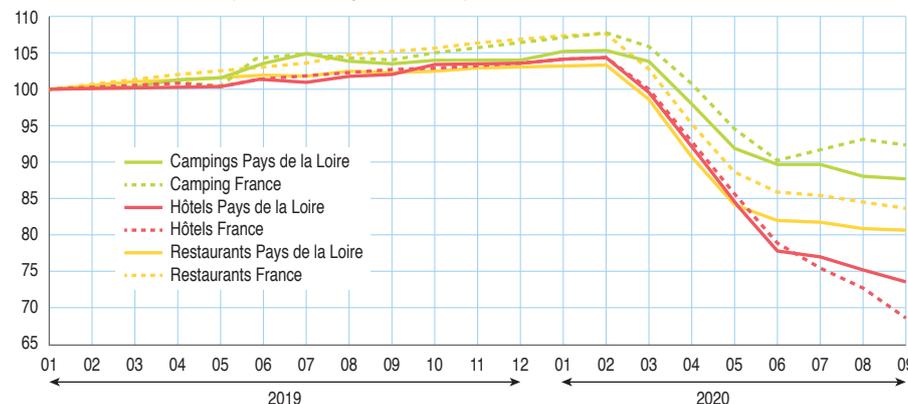
Une saison estivale courte mais des dépenses élevées

Dans les activités liées au tourisme (hôtellerie, restauration, mais aussi échoppes de souvenirs, expositions, parcs d'attraction, etc.), le montant des transactions réalisées par carte bancaire par les résidents n'atteint son niveau de 2019 que début juillet (figure 2). Dès le mois de juin et jusqu'à mi-juillet, la reprise des dépenses touristiques dans les Pays de la Loire est plus rapide qu'en France métropolitaine jusqu'à dépasser leur niveau de 2019 (+ 8 % la semaine du 13 au 19 juillet), attestant de l'attractivité de la région au sortir du confinement et des premiers jours de l'été. À partir de fin juillet, les dépenses touristiques dans la région ralentissent et ont un niveau comparable à 2019 et au niveau national. Si les dépenses touristiques remontent en août et dépassent de nouveau leur niveau de 2019, la hausse reste inférieure à la tendance nationale.

Cependant, la hausse des dépenses touristiques de la clientèle résidente sur la saison estivale ne compense pas les pertes des mois précédents. Dans la région, entre fin avril et début septembre, le montant total des transactions réalisées par carte bancaire dans les secteurs touristiques est inférieur de 14 % à celui enregistré sur la même période de 2019 (contre - 15 % en moyenne nationale).

3 Une chute d'activité plus marquée dans l'hôtellerie, mais une reprise estivale plus rapide qu'en France

Évolution du chiffre d'affaires pour les campings, les hôtels et la restauration dans les Pays de la Loire et en France (base 100 en janvier 2019)



Note : chaque point représente le cumul des chiffres d'affaires des 12 derniers mois.

Champ : unités légales mono-régionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période.

Sources : DGFIP ; Insee.

Un engouement pour le vélo sur les itinéraires cyclables des Pays de la Loire - Focus sur la Loire à Vélo

À l'instar des itinéraires vélo de la Véloodyssée et de la Vélo Francette, la Loire à Vélo connaît une fréquentation en hausse pendant la saison estivale. Entre juin et septembre 2020, la Loire à Vélo enregistre 321 500 passages de cyclistes, touristes (résidents et non-résidents) et excursionnistes confondus. Un chiffre en hausse de 15 % par rapport à la même période en 2019 (à panel constant de dix éco-compteurs). Post-confinement, les week-ends de la Pentecôte et le pont du 14 juillet se démarquent par des pics de fréquentation, avec respectivement 10 000 et 20 000 passages sur l'itinéraire. La fréquentation se concentre sur le mois d'août avec 108 000 passages, soit un tiers de la fréquentation de la véloroute pendant la saison, confortant ainsi la saisonnalité marquée de l'itinéraire. La période estivale de 2020 enregistre 68 % du trafic annuel de l'EuroVelo 6 dans les Pays de la Loire, contre 60 % en 2019. Cette hausse s'explique par le besoin d'escapades et par un engouement pour le vélo après le confinement du printemps.

Les évolutions des transactions par carte bancaire ne reflètent toutefois que partiellement celles de l'activité : d'une part, ce mode de paiement a pu être davantage utilisé lors de la crise sanitaire (en particulier avec le relèvement du plafond de paiement sans contact) ; d'autre part, les réservations par Internet et les dépenses des touristes étrangers ne sont pas prises en compte.

Une chute d'activité moins brutale dans les campings, mais une reprise plus difficile qu'en France

L'évolution des chiffres d'affaires dans les campings, l'hôtellerie et la restauration confirme la baisse d'activité à partir du mois de mars avec une légère stabilisation au début de l'été (*sources et définitions, figure 3*).

Toutefois, dans les campings, la baisse du chiffre d'affaires est avérée mais moins brutale que pour l'hôtellerie et la restauration. L'activité y est plus saisonnière et les établissements ouvrent peu avant avril-mai. Cependant, la reprise de l'activité dans les campings de la région est plus difficile qu'en France. À fin septembre, le chiffre d'affaires des douze derniers mois des campings ligériens baisse de 15 % par rapport à l'année 2019 (contre - 11 % en France). C'est également le cas en Bretagne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur alors que d'autres régions du littoral ouest (Nouvelle Aquitaine et Normandie) voient leur chiffre d'affaires remonter pendant toute la saison. Dans les Pays de la Loire, le chiffre d'affaires des campings ralentit en juin et se stabilise en juillet, mais baisse en août et septembre.

Dans l'hôtellerie, la chute du chiffre d'affaires est plus marquée, aussi bien dans la région qu'en France, mais ralentit entre juin et septembre. La fréquentation de la clientèle résidente en France ne compense pas la présence timide de la clientèle non résidente. La baisse d'activité des hôtels ligériens se poursuit pendant les mois d'été mais de manière moins marquée qu'au niveau national. À fin septembre, le chiffre d'affaires des douze derniers mois des hôtels ligériens baisse de 28 % par rapport à l'année 2019

(contre - 33 % en France). La reprise a été plus marquée dans les hôtels de Vendée qui ont retrouvé un niveau d'activité similaire à 2019 en juillet et en septembre. *A contrario*, les hôtels sarthois peinent à redémarrer et ont un chiffre d'affaires en juillet nettement inférieur comparé à 2019. En Maine-et-Loire, les hôtels perdent près d'un tiers de leur chiffre d'affaires en septembre comparé au même mois de 2019.

La chute du chiffre d'affaires dans la restauration est également importante et suit la tendance nationale. Avec la réouverture progressive des restaurants en juin, l'activité reprend doucement, mais de manière un peu plus marquée dans la région et sur le littoral atlantique comparée à la France et à Provence-Alpes-Côte d'Azur. Durant la saison estivale, la situation est un peu moins dégradée dans la région qu'en moyenne nationale et l'activité se stabilise en septembre. À fin septembre, le chiffre d'affaires des douze derniers mois dans les restaurants ligériens baisse de 21 % par rapport à l'année 2019 (contre - 20 % en France), en raison notamment d'une fin d'année 2019 un peu moins favorable aux restaurants de la région. Si la restauration redémarre plus fortement en Loire-Atlantique et en Vendée, retrouvant ainsi un niveau d'activité équivalent à 2019 en juillet et septembre, la reprise est plus difficile en Maine-et-Loire en juillet et en Mayenne durant l'été.

Malgré un nombre de visiteurs en baisse, la variété et l'attractivité des lieux de visite soutiennent la fréquentation

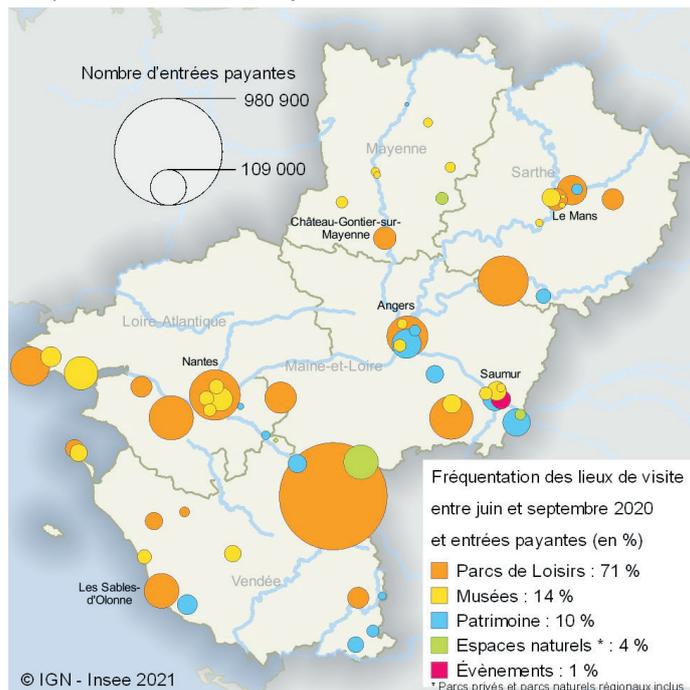
Contrainte par le confinement et la limitation de déplacement à 100 kilomètres, la saison touristique commence tardivement en juin. Les lieux de visite ne profitent pas du mois de mai, essentiel habituellement pour la saison touristique.

Entre juin et septembre 2020, 70 des plus grands sites des Pays de la Loire comptent un total de 3 559 000 visiteurs. L'absence de groupes scolaires et seniors en avant et après saison, la jauge limitée, ainsi que la suppression d'événements majeurs (les 24 Heures du Mans, par exemple), réduisent l'activité des lieux de visite malgré la mise en place rapide de protocoles sanitaires stricts.

Néanmoins, la richesse et l'attractivité des lieux de visite ligériens, combinées à l'envie d'« évasion » d'après confinement, contribuent certainement au choix de la région comme destination de séjour 2020, les parcs de loisirs étant les grands favoris avec 71 % de la fréquentation sur cette période (*figure 4*).

4 3 559 000 visiteurs entre juin et septembre 2020

Nombre d'entrées payantes dans les grands lieux de visite entre juin et septembre 2020 dans les Pays de la Loire



Champ : lieux de visite de plus de 20 000 entrées payantes habituellement.
Sources : ORT ; Réseau StaRT.

Baisse de l'emploi salarié dans l'hébergement et la restauration malgré le chômage partiel

Face à la forte réduction de leur activité, les entreprises des secteurs de l'hébergement et de la restauration doivent adapter leur offre et réduire le volume d'heures travaillées par leurs salariés. Fin avril, 7 salariés de l'hébergement-restauration sur 10 sont au chômage partiel dans la région, près de 3 sur 10 en juin et moins de 1 salarié sur 10 fin septembre. Les salariés vendéens sont relativement moins touchés par le chômage partiel, la saison estivale vendéenne leur permet de retrouver plus rapidement une activité que les salariés mayennais. Malgré tout, la baisse d'activité s'est répercutée sur l'emploi.

Fin septembre 2020, dans les Pays de la Loire, le secteur de l'hébergement et de la restauration compte 46 000 emplois salariés. Entre fin mars et fin septembre, près de 1 000 emplois sont détruits dans ce secteur (figure 5), soit une baisse de 2,1 % (contre - 2,8 % en France).

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié baisse fortement (- 6,2 %) et atteint son niveau le plus bas depuis 2016. Entre le 17 mars et le 2 juin, 66 % des embauches habituelles dans les activités touristiques auraient potentiellement été décalées ou annulées dans la région, en particulier dans l'hébergement. Cependant, l'emploi salarié est relativement moins impacté qu'en moyenne nationale (- 7,6 %). Au 3^e trimestre, avec 1 900 créations d'emplois dans l'hébergement et la restauration dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié repart par rapport au trimestre précédent (+ 4,4 %, contre + 5,2 % en France). Néanmoins, cela ne compense pas la diminution du trimestre précédent.

Entre fin mars et fin septembre, tous les départements enregistrent une baisse de l'emploi salarié dans l'hébergement et la restauration. Cependant, celle-ci est plus significative en Vendée (- 4,8 %) et plus modérée en Loire-Atlantique (- 1,1 %). ■

5 Dans les Pays de la Loire, l'hôtellerie et la restauration perdent près de 1 000 emplois salariés entre avril et septembre 2020

Évolution de l'emploi salarié dans l'hébergement et la restauration dans les Pays de la Loire

	Évolution de l'emploi salarié (en %)			Évolution de l'emploi salarié entre fin mars et fin septembre 2020 (en volume)
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	
Loire-Atlantique	- 3,5	- 4,2	3,2	- 240
Maine-et-Loire	- 2,5	- 8,1	7,2	- 130
Mayenne	- 2,1	- 6,6	4,8	- 50
Sarthe	- 1,6	- 6,9	4,9	- 140
Vendée	- 4,3	- 8,4	3,9	- 410
Pays de la Loire	- 3,2	- 6,2	4,4	- 970
France hors Mayotte	- 4,4	- 7,6	5,2	- 30 480

Note : données CVS en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Observatoire régional du tourisme (ORT), Solutions&co et l'Insee.

Sources et définitions

L'enquête de fréquentation touristique est réalisée mensuellement par l'Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette enquête a été remplacée d'avril à juin par un dispositif d'enquête allégé portant uniquement sur les hôtels. L'enquête mensuelle de fréquentation dans les hôtels, campings et AHCT a repris en juillet 2020. Ces chiffres sont provisoires et amenés à être révisés.

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) comprennent notamment les résidences de tourisme (dont les appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Les données agrégées utilisées dans cette étude proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (cf. Insee Point de conjoncture du 7 mai 2020, p. 21).

Les données régionales de chiffre d'affaires sont issues des déclarations des unités légales dites mono-régionales (respectivement mono-départementales), c'est-à-dire dont tous les établissements constituant cette unité sont situés dans la même région (respectivement dans le même département). Les séries concernent les unités légales mono-régionales et mono-départementales pérennes de 2017 à 2020.

Les estimations trimestrielles d'emploi synthétisent plusieurs sources d'origine administrative. Elles s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et constituent la source de référence sur l'emploi et ses évolutions.

Le dispositif de chômage partiel permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation égale à 70 % du salaire brut. Ces indicateurs sont calculés à partir de la Déclaration sociale nominative (DSN).

Réseau StaRT (Statistiques régionales du tourisme) : enquête mensuelle de fréquentation dans les hébergements touristiques et activités de loisirs (2 000 établissements partenaires). Cette enquête est pilotée par Solutions&co en collaboration avec les territoires touristiques de la région.

Sur l'itinéraire « la Loire à Vélo » dans les Pays de la Loire, 13 compteurs automatiques installés le long de l'itinéraire et sur les principales boucles, permettent aux maîtres d'ouvrage d'obtenir quotidiennement et par horaire, le nombre de passages en un point donné en distinguant les usagers : cyclistes, piétons, etc.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Anne-Gaëlle Mocaer

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Février 2021

Pour en savoir plus

- Canonero B. et al., *La fréquentation touristique se dégrade en septembre, après avoir repris quelques couleurs en juillet-août*, Insee Focus, n° 215, novembre 2020.
- Solutions&co, *Bilan de saison touristique estivale en Pays de la Loire*, Communiqué de presse, août 2020.
- Féféu L. et Fontaine M., *L'emploi et les dépenses touristiques des Pays de la Loire fortement dynamiques*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 78, novembre 2019.
- Manceau C., *Saison d'été 2019 : un dynamisme porté par les campings et la clientèle résidant en France*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 97, novembre 2019.
- Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid-19 et suivi de la reprise d'activité : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4625628>

